

ÉMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE – COMMUNICATION SUR LES TAUX

Dans le cadre de l'émission Obligataire Subordonnée de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie « BMCI » ayant fait l'objet du prospectus visé par l'AMMC le 05 septembre 2024 sous la référence n° EN/EM/016/2024, la BMCI s'est engagée à communiquer, à chaque date d'anniversaire, le taux d'intérêt relatif à la **Tranche B** de cette émission (**Code ISIN : MA0000096364**)

Le taux d'intérêt nominal à appliquer à cette tranche à la prochaine date d'anniversaire soit le 24/09/2026 a été fixé à **2.84%** en référence au taux 52 semaines (taux monétaire) de la courbe des taux du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 17 septembre 2025.

COMMUNIQUÉ



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change